



La Cité du Vent

met en valeur les atouts uniques de la Région :
Soleil, Mistral, et Nature préservée au pied du Mont Ventoux

- ✓ 50 ha de pistes enherbées pour les activités aéro-tractées : Char à voile, Buggy Sail, Buggy Kite... pour développer le tourisme sportif en rendant accessible à tous vent et soleil
- ✓ Permet de créer 200 emplois locaux dans une démarche participative et de développement durable : activités vélique, Hôtellerie, Restauration, Expositions et Centre de Conférence
- ✓ Participe à la réputation internationale de la région en se conjuguant avec les activités cyclistes (Mont Ventoux...) et touristiques : Activités pédagogiques Sport, Nature et Eco-tourisme, Energies Nouvelles, pépinière d'entreprises...
- ✓ Avec une halle dédiée, la « Ferme Eole » met en valeur les Produits Régionaux : Produits bio, Vins, Truffes...

La Lettre info n°4 - Décembre 2015

La Cité du Vent : au moins **190 jours de vent exploitable** et **2600 heures de soleil**
un site de voile sur herbe incontournable en Europe
avec des conditions géographiques et climatiques uniques.

Un concept novateur accessible au plus grand nombre :

- 8 millions d'habitants à moins de 2 heures,
- 1,2 millions de scolaires (Lyon – Marseille – Montpellier)
- 22 millions/an de touristes visiteurs dans la région
- Accessible à tous : Moins de 20 € la ½ journée

2 zones d'activité :

- Une zone d'évolutions sportives: pistes avec enherbement naturel adaptées aux spécialités (Char à voile, Buggy Kite...) et au niveau des pratiquants.
- La « Ferme Eole », regroupe les activités Hôtellerie et Restauration ainsi que les activités professionnelles et éducatives.

Une Spécialité : Handisport

- Matériels et accessibilité adaptés.

La Cité du vent est complémentaire aux activités régionales existantes en saisonnalité et en attractivité :

- tourisme sportif (bicyclette...),
- tourisme viti-vinicole...
- S'inscrivant dans une politique respectueuse de l'environnement : pistes enherbées, utilisation du vent et du soleil.

Cultivant dès l'origine ses liens internationaux :

- membre de l'Association des Communiversities (TAC: Universités ouvertes) avec les correspondants au Canada et USA.
- Etude de site jumelé en Californie (Palm Springs . CA)

Etudes réalisées :

- Les problématiques du projet ont été approfondies par les étudiants de l'ESCAET (Ecole Supérieure en Management du Tourisme d'Aix en Provence)
- **Sports véliques et non véliques :** demande, typologie des acteurs, prescripteurs, handisport.
- **Produits régionaux :** Quels acteurs pourraient fournir les produits régionaux vendus à la Ferme Eole. Typologies des acteurs (Vignerons, AOC...). Mise en place d'une charte labellisant les produits.
- **Loisirs pédagogiques :** cible scolaire, colonies de vacances, centres aérés.
- **hôtellerie et restauration:** mapping des acteurs potentiels.

Fréquentation :

150 000 à 200 000 visiteurs par an sur le site

- Vent exploitable au moins 190 jours/an sur zone
- 200 Chars ou Buggy disponibles à la location : **50 000 passages par an** en tenant compte des WE, vacances et ponts où les pratiquants sont plus disponibles.
- Pour une personne pratiquant char à voile ou buggy kite, 2 à 3 accompagnants qu'il faut occuper.
- Donc **150 000 à 200 000 personnes** à occuper, distraire, nourrir et/ou loger chaque année.

Immobilier : 3 sites possibles (Valréas, Sérignan du Comtat, Pierrelate)

- L'Association a reçu les lettres d'intention de vendre de propriétaires de terrains.
- Présentations faites aux collectivités locales. Le choix final du site d'implantation sera fait début 2016. Il dépend de l'adéquation entre les besoins du projet et les plans des communes concernées.
- Avant-Projet Sommaire (APS) en cours avec un Cabinet d'Architectes spécialisé (design, chiffrage, conformité aux contraintes d'urbanisme locales).

Site Internet

www.citeduvent.com ou
www.ferme-eole.com

Conseil Régional :

- La Cité du Vent a reçu une aide importante du Conseil Régional PACA au titre de « Projet Innovant ».

Prochaines étapes:

- Mise au point de la Structure juridique et sportive prenant en compte la gouvernance via une Société Coopérative, la structure foncière et les besoins de l'exploitation.
- Finaliser l'APS du site avec le cabinet d'architecture spécialisé.
- Business Plan détaillé et étude de faisabilité de la composante Hôtelière par cabinet spécialisé.
- 1^{er} semestre 2016 : constitution du tour de table et finalisation de la négociation pour le foncier.

Association Eole

N° W842003786 - JO n° 1588 du 31 Mars 2012. 5 av de Valréas 84600 Grillon tel : 04 90 37 33 38

www.ferme-eole.com roland@ferme-eole.com